

CALQ

Conseil
des arts
et des lettres
du Québec



HUMOUR

Portrait du
soutien du CALQ
en 2023-2024

30
L'ART
PORTÉ
CONSEIL

DÉFINITION

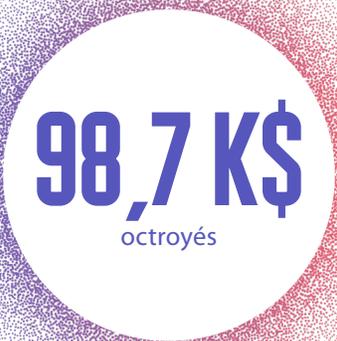
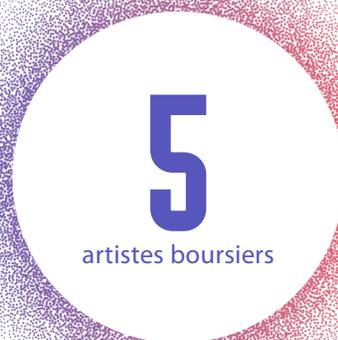
Le soutien à l'humour ne s'applique qu'aux artistes professionnels de l'humour de la relève, c'est-à-dire qui comptent un maximum de cinq années de pratique artistique. Seuls trois volets du programme général de bourses leur sont ouverts : Création, Exploration et recherche et Perfectionnement. Les artistes comptant plus de cinq ans de pratique artistique et les organismes œuvrant en humour ne sont pas admissibles.

SOUTIEN AUX ARTISTES

En 2023-2024, le CALQ a reçu 22 demandes de bourses déposées par 20 artistes distincts du secteur de l'humour.

Le montant total demandé par les artistes était de 658,8 k\$ et la médiane des demandes se situait à 30 000 \$.

5 bourses ont été accordées, pour un total de 98,7 k\$, ce qui représente 15 % du montant total demandé. La médiane des bourses versées était de 24 500 \$.



STATISTIQUES PAR PROGRAMME – ARTISTES

TYPE DE SOUTIEN	BOURSES DEMANDÉES		BOURSES ACCORDÉES		TAUX DE RÉPONSE (%)	
	NOMBRE	\$	NOMBRE	\$	NOMBRE	\$
PROGRAMME GÉNÉRAL DE BOURSES	22	658 752	5	98 700	22,7	15,0
Création et Exploration et recherche	22	658 752	5	98 700	22,7	15,0
TOTAL	22	658 752	5	98 700	22,7	15,0

STATISTIQUES PAR RÉGION – ARTISTES

RÉGION ADMINISTRATIVE	BOURSES DEMANDÉES		BOURSES ACCORDÉES		TAUX DE RÉPONSE (%)	
	NOMBRE	\$	NOMBRE	\$	NOMBRE	\$
MONTRÉAL	16	465 127	3	43 400	18,8	9,3
AUTRES RÉGIONS DU QUÉBEC	6	193 625	2	55 300	33,3	28,6
TOTAL	22	658 752	5	98 700	22,7	15,0

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE FINANCIER DU CALQ

L'information reflète des données extraites en date du 31 mars 2024. Pour cette raison, les données ne tiennent pas compte des ajustements et des annulations survenus après cette date.

AUTRES BOURSES

Les aides financières comprises dans la rubrique *Autres bourses* peuvent entre autres avoir été accordées pour la présentation d'une demande pour les personnes handicapées, à la suite d'un appel à projets en partenariat avec d'autres sociétés d'État, pour des aides spéciales ou pour la présentation d'œuvres dans l'espace public et dans des lieux atypiques.

RÉGION HORS QUÉBEC

L'information est fondée sur l'adresse des demandeurs au moment de la réception de la demande. Les aides financières accordées aux organismes à l'extérieur du Québec peuvent entre autres avoir été accordées dans le cadre des ententes internationales ou pour les ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence.

CRÉDIT

PAGE 1

AMOUR PROPRE

Anne-Sarah Charbonneau a obtenu un soutien dans le cadre du volet Création du Programme général de bourses pour son spectacle *Amour Propre*.

Sur la photo : Anne-Sarah Charbonneau en spectacle

Crédit photo : Alexis GR